



2 Jours **Le droit administratif - Initiation**

dans JURIDIQUE - PUBLIC / Réf : JCF-DPAD-222

Objectifs de la formation

- Intégrer rapidement les connaissances indispensables du droit administratif
- Identifier les fondements de l'action administrative, ses acteurs et les moyens existants au service de cette action

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Examiner les fondements du droit administratif

2. Examiner l'administration et son droit

- L'organisation administrative
- Les principes généraux
- L'administration d'état
- Personnes publiques spécialisées

Jour 1 - Après-midi

3. Décrire la réglementation juridique de l'activité administrative

- Généralité
- Les sources du droit administratif
- L'acte administratif unilatéral
- Les contrats administratifs

4. Définir le service public



- Définition
- Règles du service public
- Les notions de service public

Jour 2 - Matin

5. Expliquer le rôle de la police administrative

- Rôle et mission
- Les pouvoirs

6. Examiner l'organisation et compétences de la justice administrative

- Organisation
- Distinction entre ordre judiciaire et ordre administratif

Jour 2 - Après-midi

7. Préparer des cas pratiques de synthèse

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Toute personne souhaitant connaître les bases du droit administratif

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :



- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

